

L'atelier sur le Comité Femmes a permis aux participantes de faire le point sur la situation et le statut de la femme francophone à Edmonton. Le Comité Femmes prend de plus en plus d'importance au sein de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton mettant sur pied diverses activités s'adressant spécifiquement aux femmes: conférences, ateliers, comité de contrôle du poids, lutte contre la violence faites aux femmes, etc. De g. à d. Rose-Marie McGuirre, Pauline Grenier, Catherine Berthaud-Picard, Adrienne Bernard, Réjeanne Fraser et Michèle Grégoret.

• *A.C.F.A régionale d'Edmonton*

«Les gens ne se contentent plus de vivre en français au foyer»

Lydia Roy

Page 3



Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n°6 Edmonton, le vendredi 12 février 1988 20 pages 0,50

Éditoriale de Guy Lacombe

Longue vie à la Faculté Saint-Jean

Page 4

SOMMAIRE

• *Télévision*

Pierre et Suzie Lambert de passage à Edmonton



Pierre Lambert (Carl Marotte) la vedette de la populaire série télévisée «Lance et Compte» et sa soeur Suzie (Marina Orsini) étaient de passage à l'émission «Au Café Show» sur les ondes de CHFA, mardi dernier le 2 février. Ils ont fait une entrevue avec l'animateur Pierre Girard, dans le cadre d'une tournée de promotion dans l'Ouest, pour cette même série. Carl Marotte et Marina Orsini posent ici en compagnie de Gaël et Virginie Morin qui ont eu le plaisir de rencontrer ces deux artistes du cinéma canadien. *(Photo Pierre Brault)*

• *Projet conjoint*

Projet de formation impliquant onze organismes

Page 2

• *Régionale*

Lac La Biche remporte les grands honneurs

Page 5

• *Agriculture*

Dépôt d'un projet de loi

Page 10

• *Congrès de fondation de la S.A.A.*

La cuisine acadienne à l'honneur en Alberta

EDMONTON - Par une froide matinée de janvier, neuf personnes sont attablées au Terrace Inn à Edmonton, Alberta. On discute du banquet que la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta organise dans le cadre de son congrès de fondation qui aura lieu à cet hôtel, le 9 avril prochain. Parmi ce beau monde, se trouve le chef - cuisinier de l'École des Pêches de Caraquet, Nouveau-Brunswick.

La moustache et les cheveux gris, un regard qui dénote le souci du détail et des choses bien faites, la mine affable, un discours qui en dit long sur l'amour du métier, voilà Francis Boucher. Il a vite fait de convaincre les responsables de la restauration à l'hôtel qu'il va mener à bien la tâche qu'on lui confie.

La société a au moins deux bonnes raisons de souhaiter que son banquet soit une réussite à tous points de vue. À l'occasion de son congrès de fondation, elle tient à faire honneur à la cuisine acadienne. Elle souhaite d'autre part relever l'image des mollusques en provenance des Maritimes, qui a été, comme on le sait, durement touchée par la publicité négative entourant les récents cas d'empoisonnement.

Comme monsieur Boucher s'est bâti une réputation qui dépasse largement les frontières du Nouveau-Brunswick, la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta n'a pas hésité à le faire venir une première fois à Edmonton pour planifier le banquet et composer un menu de fruits de mer. Il est arrivé le vendredi 29 janvier en compagnier de son épouse Simonne, puis, il est reparti le dimanche au soir. Il reviendra en avril pour faire la cuisine avec l'aide d'un cuisinier du Terrace Inn.



Francis Boucher et André Boudreau sont en grande conversation, discutant de l'organisation du banquet du Congrès de fondation de la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta. À droite Mme Boucher qui accompagnaient son époux lors de ce voyage d'affaires. *(Photo S.A.A.)*

Une vaste expérience

Quand Francis Boucher défend ses partis pris, il se réfère à sa vaste expérience: «Pour le banquet, je verrais un service de type familial, dit-il. Ce genre de service, courant en Europe, correspond également à ce que nos ancêtres acadiens faisaient. Tu as une belle variété de plats devant toi. Tu n'as qu'à te servir. Ça donne un cachet plus riche à un repas.»

Au cours de ses 25 années de service militaire, pendant lesquelles il était cuisinier, il a eu l'occasion de voyager et de s'enquérir des spécialités culinaires de l'Allemagne, de l'Égypte, de Chypre, de la Suisse, de la Hollande et de l'Angleterre. Il compte également à son répertoire, des spécialités orientales, grecques, françaises et espagnoles.

Armé de curiosité et de créativité, il s'est constamment employé à enrichir ses connaissances, tout en recherchant ce goût particulier que tout le monde aime. C'est d'ailleurs quand il atteint cet objectif qu'il tire toute la satisfaction à exercer cette profession.

Parmi les moments privilégiés de sa carrière militaire, il se souvient avec bonheur d'avoir été chef-cuisinier au banquet organisé en l'honneur de la reine Elizabeth II, à l'occasion de son passage à Terre-Neuve en 1967.

Depuis dix ans qu'il est chef à l'École des Pêches de Caraquet, il a eu l'occasion à de nombreuses reprises de faire la cuisine pour les étudiants et les personnes de marque venus des quatre coins du monde. Il a une réputation à défendre et il le sait; celle des fruits de mer des régions acadiennes. Selon lui, ceux-ci se comparent avantageusement à ceux des nombreux pays où il est passé. Pour cette raison, c'est avec un plaisir avoué qu'il contribue à leur promotion en acceptant l'invitation de différents organismes à faire la cuisine pour des banquets.

À titre d'exemple, à chaque printemps, et ceci depuis quatre ans, il se rend dans la région du Lac Saint-Jean avec son chargement de poisson, afin de préparer le banquet annuel de la Chambre de commerce de Mistassini, Dolbeau.

À l'occasion, il prépare gratuitement un banquet au profit de tel ou tel groupe de défavorisés. Il est d'ailleurs un membre actif de sa communauté. Il est Chevalier de Colomb, 4e degré, membre du Club Richelieu de Caraquet, de la Chambre de commerce et de la Légion canadienne.

Avec tout ce bagage, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les membres de la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta attendent Francis Boucher pour leur banquet du 9 avril prochain.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

"vivre+" s'oriente vers le tourisme culturel

Le journal mensuel "vivre+" des aînés francophones de l'Ontario veut aussi devenir synonyme de tourisme culturel pour les aînés. A cette fin, il publiera en avril prochain un cahier spécial dont le thème est "Voyage 88" et qui se veut une véritable petite bible du voyage individuel et en groupe. On se rappelera que le mensuel provincial est récemment déménagé d'Ottawa à Iroquois Falls dans le nord-est ontarien où il est maintenant édité.

Pour Juneau: "un avenir rose pour le français"

Le président de la Société Radio-Canada, Pierre Juneau, n'est pas du tout pessimiste quant à l'avenir des minorités francophones du pays et il va jusqu'à croire que la langue de Molière se parlera de plus en plus à travers le pays, selon ce qu'en a écrit Jocelyne Richer du quotidien Le Droit d'Ottawa. M. Juneau a fait ces remarques récemment au cours de la réception durant laquelle il a été fait membre de l'Ordre de la fidélité française, récompense remise par le Conseil de la vie française en Amérique.

Prix littéraire décerné à Christine St-Pierre

Christine St-Pierre, professeure au Centre universitaire de Shippagan, au Nouveau-Brunswick, s'est rendue à Paris, en France, récemment afin de recevoir le Prix littéraire France-Acadie, récompense pour la qualité de son recueil de contes et de nouvelles "Sur les pas de la mer" publié aux Éditions d'Acadie de Moncton au Nouveau-Brunswick.

Conférence ontarienne sur le bénévolat

L'Association des centres d'action bénévole de l'Ontario organise une conférence provinciale sur le bénévolat. Elle se déroulera à l'Hôtel Constellation de Toronto du 29 mai au ler juin 1988 sous le thème "Le bénévolat à l'aube des années 90". On y présentera plus de 60 ateliers dont une douzaine en langue française. La coordonnatrice de l'événement est Cathy Labbeu.

La "pub" augmente à la télé française

Les tarifs de publicité à la télévision d'expression française ont augmenté considérablement. A titre d'exemple, mentionnons qu'à Radio-Canada, les tarifs pour 1987-88 sont, pour une annonce de seulement 30 secondes: 11 000$ pour la série "Lance et Compte II" (9 000$ en 1986-87); 9 000$ pour "Des dames de coeur" (8 000$); 8 700$ pour "Les insolences d'une caméra" (4 000$). Au réseau TVA: 8 900$ pour "Dynastie" (8 200$); 8 200$ pour "Entre chien et loup" (7 000$) et 6 600$ pour "L'or du temps" (4 500$). SOURCE: (OCS-N).

• *Projet conjoint*

Un projet de formation impliquant onze organismes francophones de l'Alberta débutera à la fin février

EDMONTON - Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration Canada vient d'accorder 419 825$ à la Société éducative du projet conjoint de l'Alberta pour un projet de formation en développement communautaire.

En tout, 11 organismes francophones de l'Alberta participeront d'une manière ou d'une autre à ce projet qui emploiera 15 agents de développement communautaire et un directeur de projet sur une période de 52 semaines.

Le projet, qui débutera le 22 février prochain, permettra à des chômeurs de longue date d'acquérir une formation en développement communautaire, ce qui devrait faciliter leur accès au marché du travail sur une base permanente.

Les employés du projet acquerront une formation pratique en travaillant au sein de 10 et 11 organismes impliqués. La Faculté Saint-Jean, composante de l'Université de l'Alberta, assurera pour sa part la formation.



André Boudreau

Cette formule qui consiste à réunir des organismes pour un même projet de formation est une première chez les francophones de l'Alberta. Elle présente l'avantage de permettre à chacun des organismes de réaliser ses objectifs particuliers tout en suscitant un climat de collaboration.

L'idée du projet conjoint est née du besoin ressenti d'une plus grande concertation des organismes francophones de l'Alberta face aux exigences de la réalité d'aujourd'hui en matière de renouvellement de la ressource humaine et de formation de cette dernière.

Le promoteur, André Boudreau, a effectué une tournée de consultation auprès des organismes francophones en mai dernier. Au mois de juin, une demande a été présentée à Emploi et Immigration, Canada.

Suite à une série de rencontres avec les responsables du ministère en poste à Edmonton, le projet a été révisé selon une formule qui donne des responsabilités accrues à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. Cette dernière a en effet présenté un programme de formation en développement communautaire aboutissant à un certificat.

À la 3...

• *A.C.F.A. régionale d'Edmonton*

«Les gens ne se contentent plus de vivre en français qu'au foyer»

Lydia Roy

PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'Éducation demeurera encore le dossier prioritaire des membres de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. C'est du moins ce qui est ressorti de l'assemblée annuelle tenue le dimanche 31 janvier dernier, à l'école Maurice Lavallée et à laquelle participaient environ 80 personnes.

Après avoir adopté l'ordre du jour de la présente assemblée et le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle tenue le 25 janvier 1987, la présidente Madame Lydia Roy a invité les membres à poser des questions sur ce même procès-verbal.



Lors de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A régionale d'Edmonton, la présidente Mme Lydia Roy (à droite) conduisait sa dernière réunion ayant décidé de ne pas se représenter. Mme Viviane Beaudoin (à gauche) agissait elle aussi pour la dernière fois comme secrétaire. *(Photo Pierre Brault)*

Centre culturel

Invité à donner un aperçu des démarches entreprises en ce qui concerne le projet à long terme de Centre culturel/communautaire, M. J-Antoine Bour a mentionné que le projet était toujours à l'état d'étude de faisabilité et que la prochaine étape serait effectivement de consulter la communauté pour connaître ses attentes face à ce Centre culturel et ce quelle désire y trouver comme services et activités. On veut en assurer la viabilité à long terme et le comité recherche évidemment l'aide du gouvernement provincial pour ce faire. Et M. Bour ajoutait: «Nous voulons faire du Centre culturel/communautaire un véritable lieu de rencontre pour les francophones d'Edmonton».

Faculté Saint-Jean

Il a aussi été question de la Faculté Saint-Jean et du maintien de sa force parmi les francophones de la province. Il ne fait aucun doute que la Faculté vit présentement et depuis quelques années un problème qui a été vécu par d'autres institutions d'enseignement notamment l'école J.H. Picard, celui des anglophones qui envahissent les institutions francophones pour pouvoir acquérir une meilleure connaissance de la langue française. On les accepte et en peu de temps les jeunes francophones tombent dans le panneau de l'assimilation et l'anglais devient la langue d'usage partout même durant les cours. À chaque année le Doyen et l'Association des étudiants tentent avec un tant soit peu de succès d'éveiller les jeunes étudiants francophones à ce problème, mais c'est toujours à recommencer et, le problème devient de plus en plus profond à chaque année. Et à ce sujet le Doyen M. Bour déclarait: «On ne peut pas fermer la porte aux anglophones».

Rapport de la présidente

Puis la présidente Mme Roy a donné son rapport des activités de l'A.C.F.A. régionale pour l'année qui vient de s'écouler. Elle s'est arrêtée sur les différents dossiers faisant partie du programme quinquennal traitant entre autre de l'Éducation, des Communications, des Camps d'été, des spectacles, du Comité Femmes, des gens d'affaires, des sports et loisirs, de la Ligue d'Improvisation, de la Cabane à sucre, du Festival du Patrimoine, du Multiculturalisme, des services gouvernementaux, de l'information et de la concertation, du Centre culturel, du Centre de soins prolongés, du recrutement des membres, du fonctionnement démocratique et enfin du personnel.

De cette présentation, on peut retenir qu'au domaine de l'Éducation, l'A.C.F.A. régionale a fait un retour au dossier en s'impliquant à l'organisation d'une journée de concertation sur la gestion scolaire des écoles françaises. «Cette sortie en force a démontré que la communauté francophone d'Edmonton est prête à assumer un véritable modèle de gestion de nos écoles francophones», ajoutait Mme Roy.

On réalise par le rapport de la présidente que l'Éducation demeure «le» dossier et que les autres deviennent secondaires, ce qui, de l'avis de certains membres, pourrait avoir un effet négatif sur l'évolution du programme quinquennal et mettre en veilleuse des dossiers aussi importants que les Communications, le Centre culturel, le Comité Femmes, etc.

Rapport financier

Le trésorier de l'A.C.F.A. régionale a ensuite présenté son rapport financier au 30 novembre 1987. M. Bernard Douville a mentionné au début de la présentation que, ce bilan n'avait pas été vérifié par la firme comptable, qui normalement doit le faire avant l'assemblée annuelle, faut de temps de la part de cette dernière. Selon les chiffres fournis par le trésorier l'A.C.F.A. régionale accuse un déficit de 2 574.59$. Il faut cependant tenir compte des dépenses payées d'avance pour l'organisation de la prochaine Cabane à sucre, le 6 mars prochain, ce qui ramènera éventuellement le bilan à une note positive.

Quand est venu le temps de nommer le vérificateur des livres, il a été suggéré que l'on assure que la firme comptable prépare le rapport financier pour présentation lors de la prochaine assemblée annuelle et non après, comme c'est le cas cette année.

Ateliers

Puis les participants ont été invités à aller en ateliers dans les différents domaines mentionnés plus haut dans le rapport de la présidente. Chacun y a participé avec enthousiasme pour revenir vers la fin de l'après-midi avec des propositions et des suggestions fort à propos. On s'est surtout attardé sur la fameuse question du Multiculturalisme, sujet qui fait de plus en plus l'objet de discussions dans les milieux francophones de la province. On se rappellera la discussion au cours du dernier Rond-Point en novembre. On peut lire un article sur le sujet plus bas dans cette page.

Au domaine des Communications on a recommandé de définir ce que l'on désire faire avec les services offerts par Shaw Cable qui semble disposé à mettre à la disposition de la communauté francophone ses installations et son équipement pour que les francophones puissent produire leurs propres émissions sur le canal communautaire. En ce qui concerne la radio communautaire, on croit que ce n'est pas une bonne idée pour la ville d'Edmonton et que l'on devrait plutôt se tourner vers d'autres postes déjà existants comme CKUA et la radio du campus universitaire. Au dossier de l'économie, on demande à l'A.C.F.A. d'étudier la possibilité d'impliquer les gens d'affaires francophones pour aider les jeunes à débuter en affaires. On pense ici à un Café-Pop, où les jeunes peuvent se rencontrer dans un atmosphère répondant à leurs attentes mais où il n'y a pas d'alcool.

On a aussi parlé de sensibiliser les députés provinciaux d'Edmonton au fait français dans la Capitale et la région. En ce qui concerne les services hospitaliers et de soins prolongés, on a suggéré de dresser une liste des médecins donnant un service en français à Edmonton et qu'avec l'ouverture du nouvel hôpital dans Millwoods, on demande aux autorités de songer à un secteur de soins prolongés francophone à l'Hôpital Général.

Message provincial

Le président de l'A.C.F.A. provinciale, M. Georges Arès, a rappelé le thème de cette année «une politique d'affirmation» et a invité les membres à changer cette mentalité de minoritaire. «Il faut développer cette fierté indispensable pour affirmer nos droits dans tous les domaines, car nous sommes citoyens à part entière de cette province et du Canada,» ajoutait-il. Il a aussi félicité la FJA pour son magnifique travail lors de la manifestation au Palais législatif, le 1er décembre dernier, «pour affirmer notre solidarité envers Léo Piquette».

Élections

Puis M. Hervé Durocher a procédé aux élections. Il y avait de nombreux postes à combler dont celui de la présidence, étant donné que Mme Roy ne demandait pas de renouvellement de mandat. La destinée de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton sera donc entre les mains des personnes suivantes: Madame Adrienne Bernard à la présidence; Messieurs Denis Noël, Ron Poirier et Madame Christiane Spiers à la vice-présidence; Madame Jeanne Rioux au secrétariat; M. François Amyotte à la trésorerie. Mesdames Viviane Beaudoin, Claudette Roy et Messieurs Bernard Douville, Daniel Poulin et Hector Poirier seront les directeurs.

Dans son petit discours d'acceptation, la nouvelle présidente, Madame Adrienne Bernard a mentionné qu'elle avait l'épanouissement de la francophonie à coeur et elle ajoutait: «Je compte partager cette responsabilité et les différentes tâches avec les membres de l'exécutif.»

• *Multiculturalisme*

«Pour les Franco-Albertains, le multiculturalisme est un concept nouveau»

— Deni Lorieau

SYLVAIN COTE

EDMONTON - Voilà un sujet qui n'a pas manqué de piquant lors de la réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton tenue à l'école Maurice Lavallée le 31 janvier dernier.

En effet, le principal point en litige concernant la prise de position des Franco-Albertains face un multiculturalisme. Trois questions furent discutés: Est-ce que les Franco-Albertains devraient y tenir une place? Quelle est l'importance d'un pavillon canadien-français au festival du Patrimoine d'Edmonton? Les Franco-Albertains devraient-ils siéger au Edmonton Cultural Society, et à l'Alberta Cultural Heritage Council?

De ces multiples questions on a eu droit à de multiples réponses. En général, la Francophonie, face à cette question du multiculturalisme, ne sait pas sur quel pied danser. Les Franco-Albertains se disent coincés entre le biculturalisme et le multiculturalisme. Face à ce dilemme, plusieurs s'enten-

(suite à la page 19)



Editorial

Guy Lacombe

Longue vie à la Faculté Saint-Jean

Un dixième anniversaire, c'est peu de choses! Et pourtant quand il s'agit de la Faculté Saint-Jean, ça mérite d'être fortement souligné. À cause du passé et à cause de l'avenir.

Il ne faut pas oublier que la Faculté Saint-Jean n'a pas été servie à la population franco-albertaine sur un plateau d'argent. Comme tout le reste, elle a été «arrachée» de haute lutte après bien des humiliations et bien des tractations.

Avant la Faculté, il y a eu le Collège Universitaire; avant le Collège Universitaire, il y a eu l'École de Pédagogie; avant l'École de Pédagogie, il y avait déjà le Collège Saint-Jean; et avant le Collège Saint-Jean; il y a eu le Juniorat Saint-Jean. Et nous voici rendus en 1908 avec le Père André Daridon, O.M.I., à qui revient le titre de fondateur de cette institution dont nous avons toutes les raisons d'être fiers aujourd'hui.

Mais c'est au début des années '60 qu'ont été jetées les fondations de la Faculté. Et c'est le Père Arthur Lacerte, O.M.I., qui a opéré ce grand virage. À cette époque, l'Université de l'Alberta avait le monopole exclusif de la formation des enseignants en Alberta, et on se targuait, comme c'est l'habitude dans cette province-ci, d'avoir le meilleur programme de formation des maîtres en Amérique du Nord. Le Père Lacerte, qui sentait l'urgence de mettre sur pied une École de Pédagogie pour former des enseignants et enseignantes franco-albertains, avait reçu de l'Université le message très clair que rien ne ferait changer cela.

Mais grâce à sa diplomatie, à son flair politique, à son entêtement et aussi à l'aide de l'A.C.F.A. et de l'Université Laval qui ont été alors des appuis indispensables, l'École de Pédagogie a vu le jour. Cette importante brèche a permis, quelques années plus tard, la création du Collège Universitaire Saint-Jean puis, il y a dix ans, de la Faculté.

Un jour, quelqu'un dira de façon plus éloquente la dette que la francophonie albertaine a contractée à l'endroit des Missionnaires Oblats et d'une façon bien particulière à l'endroit du Père Lacerte et de l'équipe de laïcs qui l'ont appuyé à cette époque.

Entre-temps, il faut se réjouir des progrès qui se sont faits au cours des dix dernières années, remercier M. Frank McMahon et Mme Gamila Morcos, anciens doyens, de l'impulsion qu'ils ont donné à la jeune institution, et se féliciter d'avoir une personne de la qualité de M. Jean-Antoine Bour à la tête de cette Faculté que les Franco-Albertains ont tous les droits de considérer comme «leur»!

Une dernière remarque s'impose: au début des années 60, plusieurs étudiants ont accepté de partager les risques que prenait le Père Lacerte. Et leurs parents également. Sans eux, bien sûr, rien ne serait arrivé. Leur audace et leur confiance ont d'ailleurs été récompensées. Aussi, il est nécessaire qu'aujourd'hui encore tous les jeunes qui songent à aller à l'Université considèrent la Faculté Saint-Jean comme leur première option. Pour 98% d'entre eux, ce sera d'ailleurs l'option la plus souhaitable, la plus raisonnable et la plus rentable.

La francophonie albertaine jouit présentement d'une institution postsecondaire de très grande qualité. Il n'en tient qu'à elle de la garder, de l'améliorer, de la développer. Si les jeunes Franco-Albertains la boudent, d'autres prendront leur place. Aussi simple que cela!

Les p'tites vites...

N'oubliez pas les assemblées annuelles qui se tiennent dans les différentes régionales de l'A.C.F.A. au cours des prochaines semaines: le 12 février à Plamondon et à Bonnyville, le 14 février à Fort McMurray, le 19 février à Morinville, le 29 février à Lethbridge et à Calgary le 12 mars.

Vous êtes à la recherche d'un emploi? Le Franco vous informe chaque semaine sur les offres d'emploi très intéressants non seulement dans la francophonie mais aussi dans le secteur public. Le Franco est donc un outil de référence très utile pour s'informer.

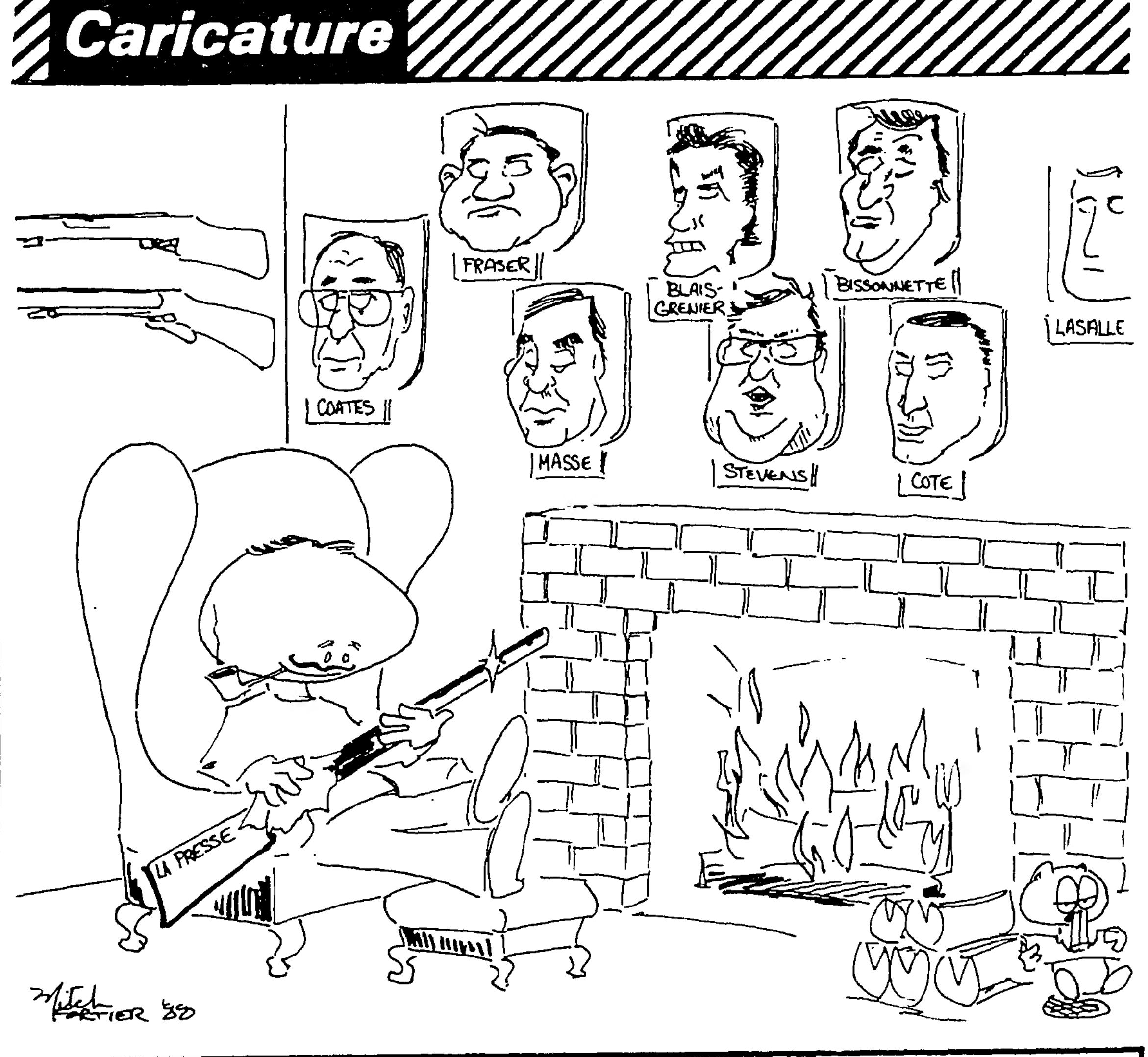
Le Théâtre français d'Edmonton présente à compter du 12 février «La Belle au Bois Dormant» d'après Charles Perrault. Ce conte magique, magnifique, féérique de Pierre Bokor, directeur artistique est une première mondiale avec de la musique originale de Adrian Enesco, les chansons de Guy Pariseau et les décors de Witold Kurpinski. Le tout a lieu comme à l'accoutumée à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Veuillez prendre note qu'il y aura des matinées spéciales durant février et mars.

C'est la Saint-Valentin le 14 février, c'est en fin de semaine. Faites plaisir à votre Valentin ou Valentine, invitez-la à la soirée de la Saint-Valentin du Club Richelieu et du Comité des parents de l'école Maurice Lavallée, le samedi 13 février. Ou si vous préférez, offrez-lui une soirée folklorique internationale en compagnie de la troupe Les Sortilèges, organisée conjointement par l'Association la Girandole d'Edmonton et l'A.C.F.A. régionale. Pour les francophones de Calgary, ce n'est pas le choix qui manque, mais on vous suggère la Soirée Olympique Francophone qui a lieu le vendredi 12 février au Rosemont Community Centre.

Dimanche le 14 février, les amateurs de grand air seront bien servi au Parc National d'Elk Island, car on y a organisé un Festival d'hiver. Il y aura des jeux pour enfants, sentiers de découverte, films, patin sur glace, atelier de ski de randonnée, atelier de photographie, etc.

Les étudiants du programme Techniques d'Administration du bureau organisent un marché aux puces à la caféteria de la Faculté Saint-Jean les 19 et 20 février. Vous pouvez apporter les objets que vous voulez vous débarrasser au «Château» de l'Éducation permanente situé sur la 91e rue.

Caricature





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond
Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à.
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Nouvelles régionales

• *Jeux d'hiver '88 du nord-est*

Lac La Biche remporte les grands honneurs

RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - Les Jeux d'hiver nord-est '88 tenu au Lac La Biche au cours des fins de semaine de janvier le 15, 16, 17 et le 22, 23, 24 ont remporté un grand succès.

La coordonnatrice des jeux, Debra Hamar, indique qu'au delà de 300 athlètes ont participé aux nombreuses compétitions sportives. Englobant des parents, des officiels et des entraîneurs, le total de gens impliqués était de plus de 500.

Les athlètes ont participé aux compétitions suivantes: deux tournois de hockey: midget «C» ainsi que les équipes commerciales, le volant au filet, le curling, le ballon-panier, jeu de billiard, le crib, jeu de galents, le ballon-volant et le squash.

Les adolescents étaient en forte majorité dans les 16 activités suivantes: le biathlon, patin de traîneau, le pugilat, le ski de fond, le curling, la luge, le ski combiné, la ringette, le saut à skis, le hockey intérieur, le patin de vitesse, sport du théâtre, jeu de paume, la raquette et la lutte.

Une majorité des gagnants sont allé à Red Deer durant la dernière semaine de janvier.

Les Jeux d'hiver ont eu pour présentation spéciale divers groupes ethniques: les Canadiens-français, les Ukrainiens, les Russes - Blanc, les Libanais et les Indiens.

Les visiteurs ont eu l'occasion de voir tous les étalages, les arts locaux, revivre l'histoire de Lac La Biche et de la Mission ainsi que goûter les délicieux mets ethniques.

Dans le concours de photos il y avait 6 médailles à gagner, 3 ont été gagné par 3 participantes de Plamondon. Les médailles d'argent sont allées à Fernande M. Plamondon, scène: Le trappeur dans son paysage et Lena Labonté, série: Les enfants et la récolte du jardin. La médaille de bronze est allée à Angèle Gauthier, série: La danseuse d'opéra.

Les Jeux d'hiver '88 avaient beaucoup à offrir aux visiteurs et spectacteurs. Quand les Jeux d'hiver '88 ont débuté, il y a 17 ans, c'était d'avoir un moyen par lequel les Albertains de cette région pourraient se rassembler et partager leur héritage.

Position des médailles

	O	A	B
Lac La Biche	10	8	4
St-Paul	7	6	3
Ft. McMurray	2	6	4
Vegreville	3	2	3
Grand Centre	2	2	2
Smoky Lake	1	4	0
Bonnyville	1	0	4
Lloydminster	1	0	2
Vermilion	1	0	1
Two Hills	1	0	1
Wainwright	0	1	0
Ft. Chiewyan	0	0	1

La culture canadienne-française a été très bien représentée aux Jeux d'hiver nord-est '88 à l'historique Lac La Biche Inn.

Rose-Marie Ménard, agente de développement de l'A.C.FA. de la régionale Plamondon - Lac La Biche avait été contactée par Marvin Strauss le coordonnateur de la subdivision culturelle, pour organiser un kiosque durant le Festival culturelle, pour représenter la société francophone de la région.

Un sous-comité de 5 a été formé à Plamondon. Les membres étaient: Diane Gingras, Annette Lemay, Rose-Marie Ménard, Fernande M. Plamondon avec Lena Labonté à la présidence. Lucie LeRouzic a offert volontairement d'apporté des produits de la Cabane à Sucre au Lac La Biche. Elle est revenue de son voyage au Québec avec tous les ingrédients nécessaires pour faire un succès de ce projet.

Le menu préparé avec enthousiasme et soin, par le comité comprenait: la tourtière, le ragoût de boulettes, tarte au sucre et la soupe aux pois. Les mets ont été préparé à la manière plutôt typique de la place.

En exposition il y avait des productions artistiques des métier artisanaux qui avaient été apportées par certains pionniers qui sont venus du Québec et Michigan.

Une autre attraction spéciale au Festival était la présence de Yvonne Gauthier et Cécile Duperron de Gourin. Mme Gauthier filait la laine sur son rouet et Mme Duperron cordait.

Il avait une collection de photos qui démontra l'histoire de Plamondon durant les premières annés.

Samedi le 23 au théâtre McGrane de l'Alberta Vocational Centre, il y avait un spectacle de danses multiculturelles auquel les jeunes gigueurs, les Rayons de Plamondon participaient.

C'est grâce au travail inépuisable du comité, ainsi que d'autres bénévoles que l'exposition entière de la culture française a été un succès remarquable.



De g. à d. Lucie LeRouzie, Albert et Diane Gingras, Annette Lemay et Lena Labonté animaient le kiosque de «La Cabane à Sucre». *(Photo Raymonde Ménard)*

• *Profil d'Oblat*

Curé de paroissiens dynamiques et impliqués

ST-ALBERT - Plus de vingt-cinq années de dévouement auprès de la jeunesse, à la Cour juvénile et dans le ministère paroissial, voilà en bien peu de mots ce qu'a été la vie du P. Al Roy, depuis son ordination en 1961.

Albertain, «Pure laine»

Né à Morinville le 24 avril 1936, Alphonse était le plus jeune d'une famille de sept enfants, deux filles et cinq garçons. Après avoir étudié pendant cinq années dans les écoles de Morinville, il fréquenta l'école St. John, à Edmonton, puis en 1949, il s'inscrivit au Collège Saint-Jean où il fit toutes ses études secondaires.

24 novices - 4 maîtres des novices

En 1985, il frappe à la porte du noviciat de St-Norbert au Manitoba. C'était à l'époque des «grosses années» puisque cette année-là, se souvient-il, il y avait 24 novices, dont la majorité venaient de la province St. Mary's. Ces novices ont eu la singulière expérience de «passer» quatre maître des novices, soit les PP. Armand Veilleux, Robert Bernardin, Gérard Nogue et Joseph Wagner...

Du collège à la cour juvénile

Après ses années de scolasticat à Lebret, une première obédience conduit le P. Roy au collège Saint-Jean où il travaille à plein temps comme professeur et surveillant tout en poursuivant ses études universitaires en éducation. Il y demeurera cinq années, au terme desquelles il se rendra à Rome pour une année sabbatique, puis à l'Université d'Ottawa pour deux années d'études en psychologie.

Ainsi armé de pied en cap, il passera les cinq prochaines années de sa vie à la Cour juvénile d'Edmonton comme conseiller, tout en assurant, pendant une couple d'années, la surveillance d'une résidence de garçons au Collège Saint-Jean.

Talents multiples

Par la suite, on a de nouveau recours aux talents d'éducateur du P. Roy et le voici de nouveau dans l'enseignement, cette fois à l'école J.H. Picard d'Edmonton comme professeur d'études sociales.

Mais un an plus tard, son provincial l'oriente vers le ministère paroissial et c'est à St-Albert qu'il y fera ses premières armes sous l'habile direction du P. Jacques Joly. Cette première expérience le prépare à prendre la charge de la paroisse Notre-Dame de Fatima à Coquitlam et c'est à cet endroit que pendant quatre ans, il mettra ses talents multiples au service de cette communauté multi-ethnique de la Colombie-Britannique.



P. Al Roy

Ressourcement

Le Père Roy a toujours pris soin de pas «se vider» complètement dans le ministère. Aussi, après ses quatre années à Notre-Dame de Fatima, il obtiendra la permission de se ressourcer en spiritualité pendant deux années, à Spokane, Seattle et à Menlo Park, en Californie.

Ces études, raconte-t-il, devaient le préparer à s'occuper de la formation pour la province d'Alberta-Saskatchewan. Mais entre-temps des changements sont survenus la planification de sorte qu'il a abouti de nouveau à la paroisse St-Albert!

St-Albert: Paroisse pleine de vie

La paroisse de St-Albert est spéciale: la population est relativement jeune, les gens sont très impliqués... et ils sont nombreux. Le P. Garry Laboucane confiait dernièrement au P. Roy qu'il y avait plus de monde à une seule messe dominicale à St-Albert qu'il n'en a lui-même pendant toute une année, dans sa mission...

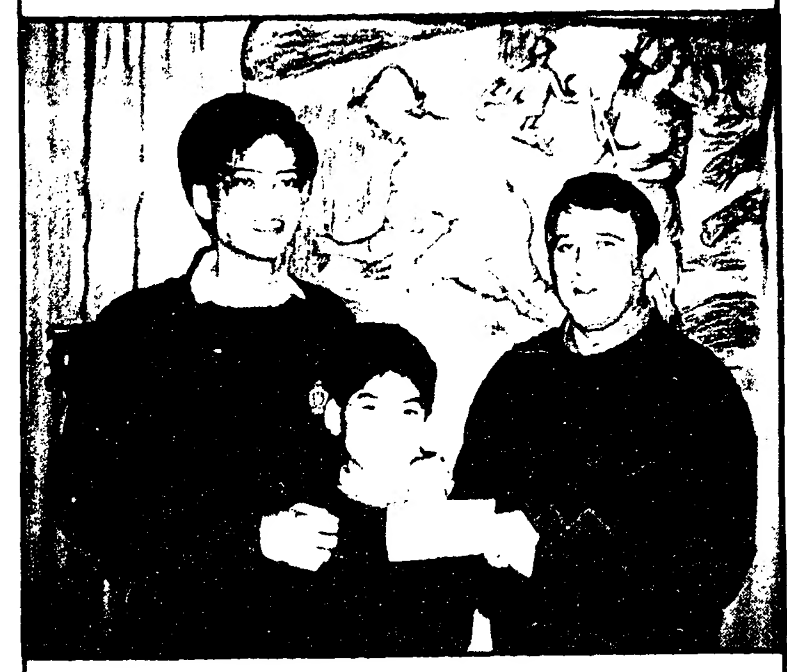
Les statistiques sont éloquentes à St-Albert. De janvier à la mi-novembre, on ne comptait pas moins de 97 mariages et plusieurs revalidations, 19 baptême d'adultes, 284 baptêmes d'enfants, 172 confirmations, 187 premières communions, 86 funérailles... Et ils ne sont que deux prêtres pour toute cette besogne, le P. Peter Doherty et lui. Selon le P. Roy, il faut garder au moins deux prêtres à St-Albert.

Problêmes de santé

Terrassé par un infarctus au mois de mai, le P. Roy a dû

(suite à la page 6)

Ignatius SIN, heureux gagnant de la Loto-Franco



M. Ignatius Sin, l'heureux gagnant du 3e tirage «early bird» de la Loto-Franco a accepté en compagnie de son fils Oliver le chèque de 5 000$ des mains de Me Hervé Durocher, président de la Loto-Franco. Le grand tirage final aura lieu le 6 mars lors de la Cabane à sucre à Edmonton. *(Photo M. Tellier)*

Achetez vos billets le plus tôt possible

• *Créations d'emplois*

La Société historique et généalogique de Smoky River reçoit 77 211$

DONNELLY - Une société historique du Nord de l'Alberta recevra une contribution de 77 211$ dans le but d'offrir une expérience de travail à trois chômeurs. Grâce au Programme de création d'emplois en vertu de l'article 38 de la Loi sur l'a.-c., la Société historique et généalogique de Smoky River sera en mesure d'établir un dossier historique sur les activités des missionnaires.

L'octroi a été annoncé le 27 janvier dernier par M. Albert Cooper, député de Peace River, au nom du ministre d'Emploi et Immigration Canada, M. Benoît Bouchard.

«Le projet, qui durera toute l'année, contribuera de façon importante au développement historique de la région et permettra à des travailleurs souhaitant conserver et améliorer leurs compétences d'acquérir une expérience de travail», a déclaré M. Cooper.

Dans le cadre du programme, les bénéficiaires d'assurance-chômage peuvent augmenter leurs prestations en travaillant à des projets communautaires pendant une période définie. Ils doivent cependant être disponibles pour travailler à un emploi permanent, mais il arrive souvent que ces emplois temporaires leur ouvrent de tels débouchés.

En 1987, quelque 12,5 millions de dollars ont été versés à des organismes et des entreprises de l'Alberta, grâce à cette composante du programme fédéral.

Environ 1 800 personnes ont participé à 200 projets mis en oeuvre partout dans la province.

Oblats... *(suite de la page 5)*

prendre cet avertissement au sérieux et s'accorder quelques moins de repos. Dorénavant, la prudence et la modération seront de rigueur.

À l'été 1988, il laissera à quelqu'un d'autre la paroisse de St-Albert, mais ses plans d'avenir ne sont pas encore arrêtés. «Mes plans et ceux que le Provincial a sur moi ne sont pas nécessairement les mêmes: mais nous sommes en processus de discussion», précise-t-il.

Quant à lui, s'il en avait le choix, il aimerait aller faire des études en liturgie à l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana.

Implication des laïcs

Quoi qu'il en soit, quand il sera parti de St-Albert, on se souviendra de lui, et de son vicaire Peter, comme d'une équipe d'Oblats qui s'est donnée corps et âmes à la paroisse, qui n'a pas craint d'impliquer les laïcs au maximum, tant dans les fonctions liturgiques ou sacramentaires que dans les fonctions administratives

On se souviendra aussi de la jovialité du P. Roy, de sa constante disponibilité, de son aimable simplicité, de la chaleur de son accueil, de sou dévouement qui ne s'est jamais démenti.

Trop de louanges d'un seul coup? Les paroissiens de St-Albert ne le penseraient pas.

• *Autre 125e*

L'arrivée des Soeurs Grises au Lac Saint-Anne

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Au cours d'un voyage au Fort Edmonton et dans le reste de la région, (1854) Mgr Taché, o.m.i., alors évêque de St-Boniface, avait constaté que la présence de religieuses était nécessaire, afin d'assurer un meilleur épanouissement chrétien chez les habitants de cette région.

C'est alors qu'à la demande de l'évêque, auprès de Mère Deschamp, supérieure générale de la communauté des Soeurs Grises de ce temps-là, au cours de l'été '59, les Soeurs Zoé, Leblanc, Emery, infirmières; Adèle Lamy, Marie-Jacques Alphonse, institutrices; quittèrent St-Boniface, pour arriver après un périlleux voyage de 51 jours au Lac Ste-Anne, le 24 septembre 1859.

Afin de répondre aux besoins spirituels et matériels, devenus urgents et pour répondre cette fois au désir du Père Lacombe, o.m.i., elles quittèrent en 1863, le Lac Ste-Anne et vinrent s'établir à Saint-Albert, avec sept petits orphelins qu'elles avaient déjà recueillis.

À l'instar de leur fondatrice, Mère Marguerite d'Youville, les religieuses de cette communauté encore aujourd'hui, se dévouent surtout auprès des malades, des vieillards et des infortunés.

Grâce à leur confiance en Dieu, à leur acharnement au travail, et leur débrouillardise

(suite à la page 7)

• *Téléphone*

AGT offre maintenant un nouveau service pour les sourds et muets

PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'Alberta General Telephone a choisi le mois de février pour offrir un nouveau service aux quelque 20,000 sourds et muets de la province. L'annonce en a été faite par M. Peter McLean, assistant vice-président, pour la promotion du réseau à Calgary.

Appeler l'**AGT Relay Service** met en marche un service qui permet aux sourds et muets de communiquer par téléphone avec n'importe quelle personne, à n'importe quel endroit dans le monde et vice-versa.

Pour effectuer un appel, la personne atteinte de surdité ou ne pouvait parler signale le **1-800-855-1155** et **«parle»** à une standardiste spécialement entraînée par l'entremise d'un appareil qui ressemble à un ordinateur et qui est connu sous le nom de **Telecommunications Device for the Deaf (TDD)**. L'employé de l'AGT lit le message sur l'écran-témoin, communique avec la personne que l'handicapé veut rejoindre et donne le message. S'il y a lieu de donner une réponse à la personne handicapée, elle sera écrite par la standardiste et la réponse apparaîtra sur l'écran de la personne handicapée qui a logé l'appel.

On compte présentement plus de 2,000 usagers de cet appareil révolutionnaire et on peut obtenir plus de détails en communiquant avec le **231-8305** à Calgary.

Les personnes atteintes de surdité ou ne pouvant pas parler peuvent aussi signaler le **1-800-855-1166** et rejoindre d'autres personnes ayant le même handicap physique en utilisant le service installé à Calgary. Il n'y a aucun frais pour les appels locaux et les frais de longue distance à l'intérieur de la province de l'Alberta sont facturés à 50% du coût.

Selon M. McLean, on compte ainsi acheminer au-delà de 1,200 appels par semaine et il ajoutait: «Nous avons reçu une réponse réellement encourageante de la part des personnes handicapées». M. McLean croit sincèrement pouvoir doubler le nombre des appels dans moins de deux ans.

Peter McLean présente le nouvel équipement permettant aux sourds et muets d'utiliser le téléphone à l'instar de tous les citoyens de la province. *(Photo AGT)*

Soeurs Grises...

(suite de la page 6)

tout en aidant les autres, grâce aussi à certaines générosités, elles sont sorties de leur pauvreté initiale, puisqu'au début leur nourriture et leur habitat étaient tout à fait rudimentaires.

Dans moins de cent ans, elles avaient à leur crédit, 18 institutions, 7 hôpitaux dont l'Hôpital Général d'Edmonton, des écoles, 1 foyer pour vieillards, lequel, en 1949 devint officiellement le Foyer Youville de Saint-Albert.

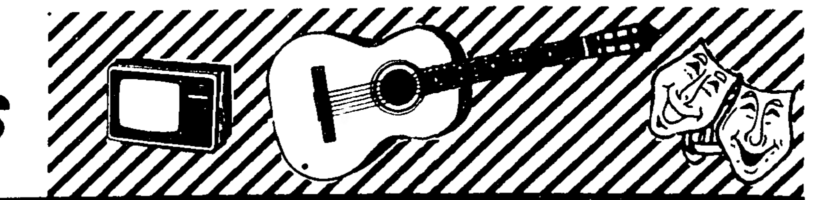
À l'oeil profane, tout cela cependant ne ressort que du point de vue matériel, mais que penser de tout le bien spirituel que nos soeurs ont exercé à l'intérieur de ces édifices.

Treize religieuses habitent encore le Foyer Youville de Saint-Albert.

Née en 1701, Mère Marguerite d'Youville, est décédée en 1771. Le 3 mai 1959, S.S. Jean XXIII l'a béatifiée.



Arts et spectacles



• *Faculté Saint-Jean*

La semaine culturelle passe par le chant classique et les poèmes

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Dans le cadre du 10e anniversaire de la Faculté Saint-Jean et de la semaine culturelle de cette même institution, une cinquantaine de personnes ont assisté à une soirée de chants classiques et de lecture de poèmes, mercredi dernier, le 3 février.

Cette soirée assez exceptionnelle par sa qualité et surtout celle de ses participants franco-albertains mettait en vedettes des poètes et interprètes dont la réputation n'est plus à faire. Soulignons l'apport vocal de la soprano Mary Blackstone habilement accompagnée par Richard Frapet. Madame Blackstone a offert à son public treize pièces dont cinq de Robert Schuman, «L'Invitation au voyage», d'Henri Duparc sur des paroles de Charles Baudelaire, «Mon coeur s'ouvre à ta voix» de l'opéra Samson et Dalila de Camille Saint-Saëns, ainsi que des oeuvres de Robert Fleming, Alessandro Scarlatti et Jean-Baptiste Lully.




Richard Frapet



Mary Blackstone

Du côté de la poésie, Inge Israël a interprété deux poèmes de sa composition. France Levasseur-Ouimet nous a livré deux de ses poèmes tandis que Jocelyne Verrèt récitait deux poèmes de Georges Astalos. Pour sa part Nicole Mallet a prêté sa voix à deux poèmes du Doyen de la Faculté Saint-Jean M. Jean-Antoine Bour et Michel Charron a charmé l'assistance en récitant deux poèmes de Guy Pariseau.

Ce genre de soirée culturelle est quand même chose assez rare à Edmonton, mais il semble qu'il y ait un certain public pour ce genre d'activité.

• *Divertissement*

Venez vous amuser à la 39e Cabane à sucre

EDMONTON - L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton invite toute la communauté francophone à participer à la 39e Cabane à sucre qui aura lieu au Fort Edmonton, le dimanche 6 mars 1988. Les activités se dérouleront entre 9h30 et 18h.

En plus de la dégustation de la tire d'érable, il vous sera possible de savourer les spectacles de Gilbert Parent, de la Girandole, des Chantamis, de même qu'un groupe du Québec, Beauregard. Vous pourrez également apprécier les voix et la musique de nos artistes amateurs franco-albertains.

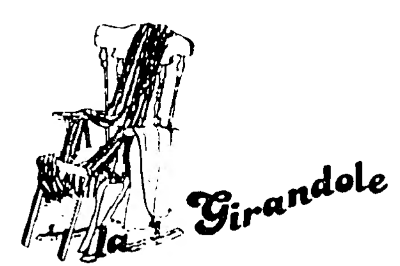
Le théâtre d'improvisation sera au programme pour ceux qui aiment rigoler.

Des activités récréatives vous attendent également: que ce soit le ballon-balai, le hockey-bottines ou le soccer sur la neige, à moins que vous préfériez vous essayer au concours de sciage.

Les enfants sont les bienvenus pour rencontrer les clowns, se faire maquiller, réaliser un bricolage ou participer à la course dans des poches.

La 39e Cabane à sucre offre donc de nombreuses activités culturelles et récréatives pour toute la famille mais surtout une ambiance de fête exceptionnelle. Pour une journée inoubliable... en français, soyez-y.









• *Folklore*

Les Sortilèges en tournée dans le nord de l'Alberta

PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'Ensemble National de Folklore Les Sortilèges participera, le 13 février prochain, aux cérémonies d'ouverture officielle des Jeux olympiques d'hiver de Calgary.

De plus, deux autres troupes folkloriques de l'Ouest canadien se joindront à cette troupe nationale pour l'occasion. Ce sont Les Danseurs de la Rivière-Rouge du Manitoba et La troupe folklorique Les Blés d'Or de St-Paul en Alberta. Ensembles, ils présenteront «La Québécoise», un pot-pourri de danses préparé par le chorégraphe et directeur artistiques de la troupe montréalaise Les Sortilèges, Jimmy Di Genova. En janvier, quatre instructeurs de la troupe Les Sortilèges se sont rendu dans l'Ouest pour enseigner cette chorégraphie aux deux autres troupes.

Après les cérémonies d'ouverture, Les Sortilèges participeront au Festival Olympiques des Arts et effectueront une petite tournée dans le centre et le nord de l'Alberta.

Durant le Festival des Arts, la troupe donnera de trois à cinq représentations par jour, de danses québécoises et d'autres parties du monde. La troupe se produira à la Place Olympique, au Village Olympique et au Prince's Island Park.

De plus, le 14 février, ils participeront au gala annuel de la troupe La Girandole d'Edmonton au théâtre de la Bibliothèque d'Edmonton; le 15, ils se produiront à l'école Racette de St-Paul pour le Lakeland Dance Club, le 17 ils se rendront à Girouxville pour deux spectacles, l'un à l'école et l'autre pour l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix et enfin le 18 au matin ils offriront un spectacle dans une école de Falher.

Lisez le Franco!

La chronique de l'improvisateur masqué

La vie est belle. La vague de froid qui déferlait sur la province nous a quitté pour d'autres cieux. Ce réchauffement s'est fait sentir lors de la joute d'improvisation du 5 février. La salle était comble, les improvisateurs fumaient d'impatiente. L'équipe de l'A.C.F.A. tentait de ravir une place dans les éliminatoires alors que celle de la SOCIÉTÉ DES ACADIENS (S.A.A.) voulait conserver la sienne.

Louis Daneau (A.C.F.A.) a encore une fois démontré son grand talent. Le flambeau de la S.A.A. a été surtout défendu par Yvan Cardinal, Annie Pouliot et André Ferland. Un travail d'équipe quoi. André a d'ailleurs joué sa meilleure partie de la saison.

Déjà, la période de réchauffement a donné lieu à du jeu de qualité. Les deux premières périodes ont été chaudement disputées. Annie Pouliot (1ère étoile) a fait rire la foule en se coinçant une oreille dans une porte et plus tard a dramatiquement personnifié le sort d'une torturée. Louis Daneau (2e étoile) a soulevé l'enthousiasme et débloqué l'imagination de tous dans son rôle de vendeur d'automobiles.

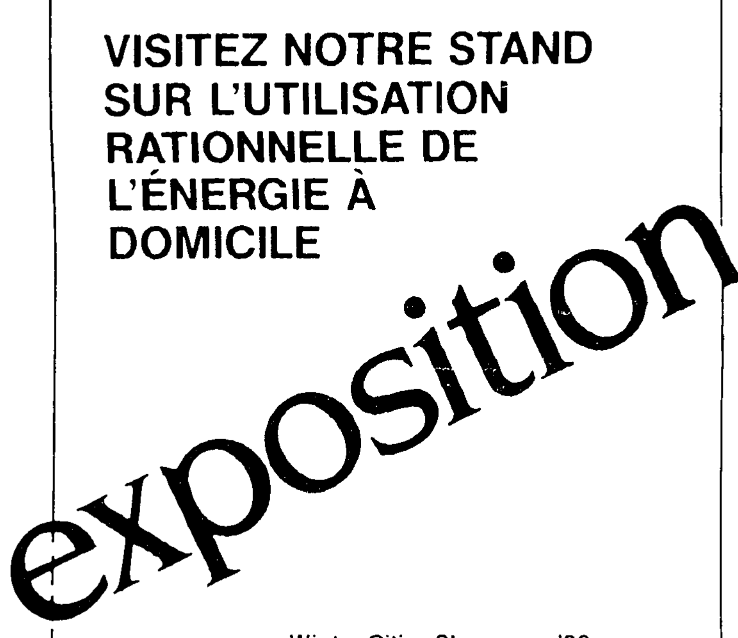
Les jeux poétiques et les dramatiques ont été d'une rare qualité tout au long de la soirée. À souligner, le soir des noces d'André Ferland et Yvan Cardinal.

Le compte est égal 5 à 5 et la troisième période débute. Les deux équipes peuvent encore s'assurer une place dans les séries de fin de saison. Louis Daneau, Sylvie Gauthier et Pierre Emond prennent les choses en main pour l'A.C.F.A. alors qu'Annie pouliot et Yvan Cardinal (3e étoile) défendent l'honneur de la S.A.A., redoublent d'adresse et de finesse pour la S.A.A. La victoire est acquise par ces derniers et les acadiens se glissent au troisième rang du classement.

Ce qui a fait la différence par rapport au deux semaines précédentes, c'est la présence des joueurs. Chaque jeu était joué avec l'intensité voulue. Les joueurs ont cédé leur place à leurs personnages et la beauté du jeu l'a emportée sur la stratégie. Les grands gagnants furent le théâtre et la satisfaction du public.

Vendredi, le 12 se déroulera la dernière partie de la saison régulière. Après, l'improvisation se déplacera dans la ville hôtesse des jeux olympiques pour la joute annuelle d'étoiles entre Calgary et Edmonton.

Pour tout renseignement, communiquez au 469-7193.









Parlons...
AGRICULTURE

• *Agriculture*

Augmentation du prix du lait de transformation

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, John Wise, a annoncé une hausse du prix cible du lait de transformation ainsi que des prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé, pour le 1er février 1988.

M. Wise, d'autre part, s'est déclaré heureux du fait que le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait ait augmenté le quota national de mise en marché de 1,5 % pour atteindre 47,3 millions d'hectolitres pendant l'année laitière 1987-1988. Le Comité a aussi réduit la retenue intra quota de 0,42 $, ce qui ramène à 4,00 $ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kg de matière grasse. Cette réduction des retenues, la seconde à survenir pendant la présente campagne laitière, est attribuée à l'augmentation continue sur les marchés mondiaux du prix de la poudre de lait écrémé.

Le 1er février 1988, le prix cible du lait de transformation augmentera de 1,2 %, passant de 46,48 $ à 47,06 $ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kg de matière grasse. Ce montant comprend une somme supplémentaire de 0,14 $ l'hectolitre (0,18 $ l'hectolitre auparavant), pour aider au financement des frais de mise en marché du beurre. Le gouvernement fédéral n'assume plus ce financement depuis le 31 mars 1986.

Le prix de soutien du beurre passera de 5,035 $ à 5,102 $ le kilogramme (en augmentation de 1,3 %) et le nouveau prix de soutien de la poudre de lait écrémé sera fixé à 3,013 $ le kilogramme, en hausse de 1,2 % par rapport au prix de 2,978 $ l'an dernier. Ce sont les prix auxquels la Commission canadienne du lait offrira d'acheter le beurre et la poudre de lait écrémé produits au Canada. En pratique, ils servent de prix de référence aux grossistes pour établir un prix de base pour ces deux produits. On estime que la marge des transformateurs restera à 5,84 $ à l'hectolitre.

«La hausse du prix cible reflète bien les coûts des producteurs tout en étant inférieure au taux d'inflation», a dit M. Wise.

La décision du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait d'augmenter le quota national de 1,5 % résulte d'une augmentation de la demande inférieure pour les produits laitiers.

«Je suis heureux de voir les efforts de nos producteurs de lait récompensés par une hausse encourageante de la consommation des produits laitiers au Canada au cours des six derniers mois», a ajouté M. Wise.

Le prix cible a été fixé d'après un nouveau mécanisme d'établissement des prix que le Ministre a annoncé la semaine dernière. Ce mécanisme tient compte du coût de production et remplace la Formule d'ajustement des revenus utilisés depuis 1975. Les coûts qui font l'objet de l'enquête comprennent les coûts en espèce, le rendement des capitaux propres, la rémunération du travail du propriétaire ou de l'exploitant et de sa famille ainsi que les frais de gestion à l'exclusion des coûts liés à l'acquisition d'un quota. Le coût de production sera établi en utilisant les données moyennes recueillis pour 70 % des exploitations dont les coûts sont les plus bas, car cela indique qu'elles sont alors les plus efficaces.

D'après ce nouveau mécanisme, le prix cible sera révisé annuellement en août, au début de la campagne laitière, et sera basé sur les résultats des enquêtes de l'année précédente. On se servira d'une méthode d'indexation pour examiner le prix au milieu de l'année et, si la variation est de 2 % ou plus, il y aura des rajustements en février. Pour le 1er février 1988 seulement, le prix cible sera basé sur les données de l'année 1986 et indexé jusqu'au troisième trimestre de 1987.

Cette nouvelle façon de procéder sera à l'avantage des producteurs puisque l'augmentation de leurs coûts se reflétera rapidement dans la structure des prix. Quant aux consommateurs, ils profiteront de toute hausse au niveau du rendement ainsi que des autres facteurs qui pourraient réduire le coût de production.

La Commission du blé accepte la livraison de n°1 CWRS 14.5 PCT

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle acceptait la totalité du blé n°1 CWRS à 14.5 pour cent de protéines offert en vertu du programme extraordinaire de livraisons.

Les agriculteurs qui avaient demandé de participer au programme devaient envoyer des échantillons représentatifs de leur blé à la Commission canadienne des grains où se faisaient la détermination de la teneur en protéines et l'agréage du grain. Les producteurs recevaient un avis par retour du courrier si leur blé ne remplissait pas les normes demandées. Les autres recevront maintenant une lettre de la Commission du blé leur confirmant le tonnage qu'ils pourront livrer en vertu du programme.

À mesure que le programme va se dérouler, les producteurs recevront les autorisations de livrer nécessaires. Ils devront les attacher à leur carnet de livraison avant de commencer la livraison du blé.

Les producteurs dont le blé rempli les conditions fixées recevront des privilèges de livraison en plus des contingents et ils n'auront pas à y assigner d'acres donnant droit aux contingents.

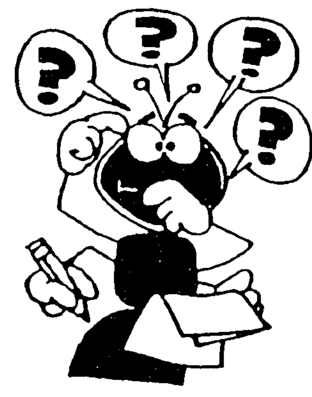


Pourriez-vous m'expliquer en quoi consistent mes responsabilités et mes droits de contribuable canadien?

Le système d'imposition canadien est basé sur l'autocotisation, c'est-à-dire que, au plus tard le 30 avril de chaque année, vous devez remplir une déclaration d'impôt en y inscrivant vos revenus, vos déductions, vos exemptions et vos crédits et en y calculant vous-même votre impôt à payer. Vous devez remettre à Revenu Canada, Impôt tout solde dû au plus tard le 30 avril.

En ne produisant pas de déclaration tout en devant de l'impôt, en omettant de déclarer vos revenus ou en fraudant sur votre déclaration, vous vous exposez à des amendes.

Vous pouvez vous prévaloir en tout temps des droits fondamentaux suivants : le droit d'accéder à toute information complète et exacte pour bien remplir votre déclaration ainsi que d'obtenir impartialité, courtoisie



et prévenance lors de communications sur votre situation fiscale; le droit à la protection et à la confidentialité des renseignements donnés, d'être présumé honnête jusqu'à preuve du contraire, de vous opposer dans les délais prescrits à une cotisation établie, d'obtenir un examen indépendant et de retenir les paiements d'impôt contestés jusqu'à ce que Revenu Canada, Impôt ou un tribunal indépendant vous ait accordé un examen objectif; et, finalement, le droit de planifier légalement vos affaires de façon à payer le minimum d'impôt.

Où puis-je obtenir les formules nécessaires pour produire ma première déclaration d'impôt sur le revenu?

Dès février, vous pouvez obtenir une déclaration d'impôt T1 Générale en français ou en anglais de votre bureau de poste ou de votre bureau de district d'impôt. Vous obtiendrez par le fait même un guide d'impôt, les annexes qui accompagnent la déclaration et la table d'impôt. Ces documents sont conçus de façon à faciliter votre tâche dans le calcul de votre impôt à payer. Si vous n'y trouvez pas la réponse à votre question, communiquez immédiatement avec votre bureau de district d'impôt.

Ai-je réellement besoin d'un numéro d'assurance sociale pour produire ma première déclaration d'impôt?

Vous devez effectivement posséder un numéro d'assurance sociale. Vous devez l'indiquer sur chaque déclaration d'impôt que vous produirez au plus tard le 30 avril de chaque année. Pour obtenir votre numéro, il faut remplir la formule «Demande de numéro d'assurance sociale». Vous trouverez cette formule dans tout bureau de district d'impôt, bureau de poste, centre de main-d'oeuvre, centre de Santé et Bien-être social et, au Québec, dans toute caisse populaire.

Le numéro d'assurance sociale sur ma déclaration d'impôt personnalisée n'est pas le même que celui de mon feuillet T4. Que dois-je faire?

Si le numero d'assurance sociale errone est celui apparaissant sur votre feuillet T4, informez-en votre employeur et demandez-lui d'apporter les corrections necessaires. Si le numero errone apparait sur votre declaration d'impôt sur le revenu, rayez-le et indiquez le bon numero.

Dois-je vraiment rapporter dans ma déclaration d'impôt tous mes pourboires gagnes au restaurant où je travaille?

Les pourboires sont un revenu imposable, et vous devez les rapporter dans votre declaration d'impôt.

Dois-je produire une déclaration d'impôt, même si je n'ai travaillé qu'un seul mois pendant l'année?

Si vous habitez au Canada et si vous touchez un revenu imposable, tel qu'un revenu d'emploi, vous devez produire au plus tard le 30 avril de chaque annee une declaration d'impôt.

• *Agriculture*

Dépôt d'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Wise, a déposé à la Chambre des communes un projet de loi visant à protéger les obtentions végétales.

Le texte habilitera les obtenteurs de nouvelles variétés de plantes cultivés à détenir des droits exclusifs et à percevoir des redevances sur la vente des variétés. Le projet de loi s'appliquerait à toutes les espèces végétales mais il est surtout destiné à encourager la mise au point de nouvelles variétés agricoles et ornementales.

«Les avantages économiques qui en découleront pour les sélectionneurs, pour le secteur des semences et pour les producteurs sont évidents, a déclaré M. Wise. Les agriculteurs ont besoin de variétés nouvelles pour accroître les rendements et pour renforcer la résistance aux maladies et aux ravageurs.»

Un des objets du projet de loi est de stimuler la sélection végétale au Canada et de permettre aux agriculteurs canadiens l'accès à des variétés




John Wise

étrangères adaptées à leur région et qui sont légalement protégées. La loi en outre encouragerait l'exportation des variétés canadiennes.

Pour assurer que seules des variétés de culture de calibre supérieur soient lancées sur le marché canadien, les modifications apportées à la Loi en 1985 ont renforcé les mécanismes de contrôle de la qualité des semences importées ainsi que les règles gouvernant la publicité et l'homologation.

«Par la nouvelle Loi, nous escomptons surtout l'accroissement de la productivité et des échanges extérieurs», a ajouté M. Wise en faisant remarquer que le Canada est l'une des rares nations agricoles modernes à n'avoir pas encore adopté de loi de ce genre.

Le gros des activités de sélection végétale au Canada est effectué actuellement par les universités et par Agriculture Canada qui, tous deux, profiteront de l'adoption de la Loi. Cependant, un système reconnaissant les droits des sélectionneurs devrait favoriser une par-

(suite à la page 13)



Projet...

(suite de la page 12)

ticipation plus forte du secteur privé.

M. Wise a déclaré que cela viendra compléter le rôle d'Agriculture Canada et n'amoindrira aucunement l'engagement permanent que le gouvernement fédéral assume envers la recherche phytogénétique et la création de variétés.

Parmi les appuis au projet de loi, on compte la Fédération canadienne de l'agriculture, le Conseil canadien de l'horticulture, SeCan, l'Association canadienne des producteurs de semences et l'Association des producteurs de blé de l'Ouest et l'Association canadienne du commerce des semences.

«J'attends avec impatiente l'adoption du projet de loi, a conclu le Ministre. Il y a longtemps que ce devrait être fait.»

Carrières et professions

LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

SPORTS

• *Sports*

Le ski chez les amputés et les Olympiques d'hiver



Ces jeunes handicapés physiques et leurs instructeurs sont les vedettes du film «Les Vainqueurs de Nakiska» et présenteront un numéro lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques le 13 février.

Avec la venue de 1988 et la fébrilité croissante à l'approche des Jeux Olympiques d'hiver, les Amputés de guerre du Canada ont lancé un nouveau film qui donne aux Canadiens un aperçu de ce qui les attend en février. Ce film est un hommage au courage et tente par son message, de favoriser la paix et la bonne entente entre les pays.

Le film Les Vainqueurs de Nakiska fait voir le courage des membres du Programme pour enfants amputés des Amputés de guerre (LES VAINQUEURS) qui, tout comme les athlètes olympiques, ont relevé de nombreux défis. C'est à l'aide de prothèses spécialement conçues pour la pratique du ski que ces enfants descendent des pentes qu'affronteront, en février, des athlètes de calibre international. Ils sont sous la direction du conseiller en sports des Amputés de guerre, Karl Hilzinger. Ce dernier, un ex-joueur de football professionnel, a perdu ses jambes dans un accident de la route. L'apprentissage du ski constitue pour ces enfants une grande victoire personnelle.

Dans ce film, les Vainqueurs se font également porte-parole des anciens combattants en formant les mots «NEVER AGAIN» pendant une descente. Par ce message, les Amputés de guerre veulent enseigner aux enfants que la guerre n'est pas synonyme de gloire et d'héroïsme, mais plutôt synonyme de la perte tragique de nombreuses vies humaines.

L'équipe de ski des Vainqueurs, qui compte 17 enfants de diverses provinces du Canada, présentera son numéro lors des Jeux Olympiques à l'occasion des cérémonies fédérales d'ouverture au Canada Olympic Park le 13 février et des cérémonies provinciales à Nakiska le 18 février.

Lancé cet automne, le film Les Vainqueurs de Nakiska a connu une grande popularité chez les skieurs postes de télévision. Le public peut emprunter, sans frais, ce film d'une durée de 30 minutes. The Nakiska Kids, la version anglaise de ce film, est également disponible.

Les Amputés de guerre apportent une aide financière ainsi que des services d'orientation à plus de 1 200 jeunes Canadiens amputés à la suite d'accidents, de problèmes médicaux ou de malformations congénitales.

Les Amputés de guerre ne reçoivent aucune subvention gouvernemental. Le Programme LES VAINQUEURS est financé exclusivement à même des dons reçus au Service des plaques porte-clés et d'étiquettes-adresse.

• *Violence sportive*

La Commission pour l'Esprit sportif

Edmonton - En juin 1986, l'honorable Otto Jelinek, Ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, a établi la Commission pour l'Esprit sportif afin de répondre à la préoccupation sans cesse croissante des Canadiens concernant le niveau de violence dans le sport.

Les comportements trop agressifs et antisportifs étant des problèmes universels, les travaux de la Commission s'inscrivent dans le cadre d'une campagne mondiale visant à préconiser l'étique sportive. En plus de se pencher sur la situation au Canada, la Commission pour l'Esprit sportif prêtera aussi son appui au mouvement international pour l'esprit sportif.

La Commission pour l'Esprit sportif a comme objectif de s'assurer que le développement du sport à tous les niveaux et dans tous les sports de compétition jouit d'un milieu éthique et de réduire la violence dans le sport. Pour réaliser ces objectifs, la Commission:

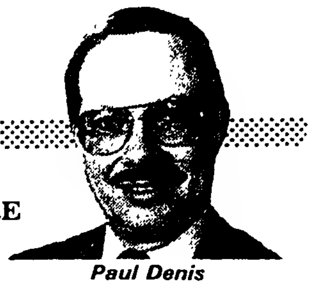
- **joue un rôle actif dans la promotion de la notion de la sportivité au sein tant de la collectivité sportive que du grand public;**
- **examine les programmes, les politiques et les activités qu'entreprend Sport Canada relativement à l'esprit sportif et fournit ses réactions à ce propos;**
- **propose à l'examen du Ministre des recommandations à l'égard de nouveaux programmes, politiques et activités concernant l'esprit sportif;**
- **choisit le(s) bénéficiaires(s) du Prix et de l'Esprit sportif du Ministre; et**
- **recommande des stratégies qu'appliqueront des organismes appropriés ne se trouvant pas sous l'influence directe du gouvernement fédéral et élabore des initiatives avec le Ministre afin de susciter des changements au sein de ces organismes.**

La Commission est formée de 20 représentants de la collectivité sportive. Reconnaissant la nécessité de faire ressortir les principes de l'esprit sportif ainsi que l'urgence de supprimer les comportements violents dans le sport, les membres de la Com-

(suite à la page 18)

Votre argent, vos investissements

LA PLANIFICATION FINANCIERE


Paul Denis

Pourquoi le REER est-il si important?

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un élément important de la planification financière. C'est celui qui à l'heure actuelle peut vous épargner le plus d'impôt.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles il est important d'acheter un REER.

- Les cotisations à un REER sont déductibles d'impôt, ce qui signifie que vous ne payer pas d'impôt sur la somme cotisée ou sur les revenus qui en découlent jusqu'à ce que vous retiriez des fonds de votre REER.

- Vous avez jusqu'au 29 février 1988 pour cotiser à votre REER de 1987 et réduire ainsi vos impôts pour l'année fiscale 1987. Étant donnée que les taux d'imposition sont plus élevés en 1987 qu'ils le seront en 1988, vos épargnes fiscales seront plus élevées si vous achetez votre REER pour 1987 dès maintenant.

- Vous pouvez cotiser le moindre de 20% de votre revenu ou 7 500$ à un REER, sauf si vous êtes membres d'un régime enregistré de pension ou d'un régime de participation différée aux bénéfices. Dans un tel cas, vous pouvez cotiser jusqu'à 3 500$ ou 20% de votre revenu (la moindre de ces deux sommes) moins toutes les cotisations personnelles que vous versez au régime de retraite de votre employeur.

- Vous êtes en droit de posséder autant de REER que vous le désirez et de transférer les fonds de l'un de vos REER dans un autre REER ou dans un régime enregistré de retraite admissible sans payer d'impôt.

- Vous avez le droit de retirer n'importe quand une partie ou la totalité des fonds contenus dans votre REER, mais vous devez ajouter le montant des retraits au revenu que vous avez gagné durant la même année. De plus, les fonds retirés sont assujettis à une retenue fiscale forfaitaire au moment du retrait. Ce montant ira pour payer une partie de l'impôt dûe.

- Vous avez le droit d'établir un REER au nom de votre conjoint afin de répartir votre revenu et réduire ainsi les impôts à payer lors du retrait des fonds. Comme les règles sont quelque peu compliquées, il faudrait les vérifier avant de prendre une telle décision.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'informations, composez le 468-1658 ou le 466-8587)

Le COIN des JEUNES

Mot caché de neuf lettres

Ils déclarent des revenus de placements.

R	E	S	I	D	E	N	C	E	L	A	C	S	I	F
E	E	O	S	T	E	L	L	I	U	E	F	R	T	I
Y	G	M	E	I	S	E	T	P	M	O	C	A	N	N
A	A	M	B	U	R	E	A	U	O	R	X	R	E	A
P	R	E	T	O	N	T	S	A	N	E	E	P	M	N
L	A	T	I	R	U	O	N	O	N	E	Q	C	E	C
A	N	N	D	O	N	R	I	O	L	R	P	O	L	I
C	T	A	E	G	A	T	S	T	R	D	R	A	P	E
E	I	T	R	I	T	E	E	E	P	E	E	T	P	R
M	R	T	C	I	V	R	C	P	M	M	T	A	U	S
E	E	A	V	I	S	E	E	U	O	E	E	U	S	I
N	C	B	D	P	R	T	N	P	E	R	N	X	S	A
T	U	M	T	R	A	N	S	F	E	R	T	T	E	R
S	C	O	N	T	R	I	B	U	T	I	O	N	S	F
D	U	C	L	E	I	T	N	E	D	I	F	N	O	C

A
Acomptes
Avis

B
Bien
Bureau

C
Cens
Combattant
Confidentiel
Contributions
Crédit
CRVI

D
Don
Dû

E
Exemption

F
Feuillets
Financier
Fiscale
Frais

G
Garanti

I
Intérêt

L
Loi

N
NAS
Nom
Non
Numéro

P
Payer
Placements
Prêtent

R
Reçu
REEL
REER
Remboursement
REP
RPC
RPDB
RRQ
Résidence

S
Solde
Somme
Stage
Supplément

T
Taux
Taxe
Transfert
Trop

SOLUTION AU MOT CACHÉ : Retraités

Dessin à colorier

L'ÉPOUVANTAIL ET SES AMIS

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de AGT

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Le jeudi le 11 février 1988, Conférence sur «Développement et Paix» avec M. Normand Breault à l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville.

02-12

CALGARY

PARTAGEZ votre héritage culturel, participez activement aux Olympiques. Nous cherchons des bénévoles pour travailler comme hôtes et hôtesses bilingues au «Coca-Cola International Plaza» (centre-ville) du 15 au 20 février, et au centre multiculturel (712, 5e rue sud s.e.) le 23 et le 24 février. Si vous pouvez nous donner trois ou quatre heures de votre temps ou plus, téléphonez à: Marie-Louise 278-0799, Gail - 271-8436, Francine - 278-9825, Pré-maternelle francophone Arc-en-ciel.

Dans le cadre de «Heritage Coffee House», il y aura deux journées canadiennes-françaises au Centre Multiculturel de Calgary, les 23 et 24 février 1988 de 13h à 23h. Nous cherchons des hôtes et hôtesses et des aides cuisiniers. Il y aura musique, chants, danse, expositions et nourriture. Aidez nous à faire de ces deux journées un succès. Contribuez le temps que vous pouvez. Pour plus d'informations, veuillez contacter Lorin au 228-4095 ou Gail au 271-8436

Jouez au «soccer» en français
L'équipe a déjà une dizaine de joueurs qui se pratiquent. Les hommes et les femmes intéressés à se joindre au groupe peuvent le faire en téléphonant à Michel Dupuis au 249-4566 après 15h. Cette équipe jouera avec des joueurs de divers pays. Profitez d'une expérience sportive et culturelle.

Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une corisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) TOA 3A0.

EDMONTON

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est toujours à la recherche de bénévoles pour travailler lors de la Cabane à sucre le 6 mars prochain au Fort Edmonton. Que ce soit pour maquiller les enfants ou leur faire faire un bricolage, pour animer une activité sportive, pour vendre des billets ou des produits d'érable à l'entrée ou diverses autres petites tâches, nous avons besoin de personnes. Veuillez contacter Suzanne Rioux au 469-4401

L'école enfantine située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte encore les inscriptions pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 469-8754 (après 18h30) et demandez Lynn

Le Centre d'expérience préscolaire est à la recherche de jeunes francophones âgés de 18 mois à 5 ans pour leur donner un développement total dans un environnement francophone. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 465-7651 et demandez Michel Gauthier.

02-19

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce accepté par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

BONNYVILLE

Bureaux à louer: salle avec cuisine, pour mariages, funérailles, conférence, réunions, soirées sociales, etc. Pour information, appelez Judith au 826-5275 à Bonnyville.

02-12

EDMONTON

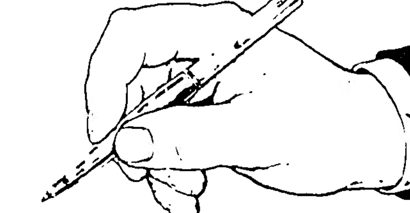
Renaud 5 GTL 1986, 28,000 km, transmission manuelle. 45 milles/gallon en excellente condition, prix demandé: $6,000. Raison de la vente: départ. Pour information, appelez au 474-5682.

02-19

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse

Nom: ______
Adresse: ______
______
Ville: ______ Province: ______
Code postal: ______

Nouvelle adresse

Nom: ______
Adresse ______
Ville: ______ Province: ______
Code postal: ______
à compter du: ______



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 858018 - Construction de l'autoroute, du km 232.7 au km 246.4, autoroute de l'Alaska, C.-B.

Dépôt: $250

Date de fermeture: le 9 mars 1988 à 11h (HNP).

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus par l'entremise des bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; pièce 200, 2e étage, 9925, 109e rue, Edmonton; et peuvent être consultés auprès de l'Association Amalgamée de la Construction de Vancouver; ainsi qu'auprès de l'autre bureau des plans de Burnaby; les bureaux de l'Association de la Construction de Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George; l'Association des Contracteurs du Yukon, Whitehorse; l'Association des Constructeurs de routes de la C.-B. Richmond; et le bureau de Travaux Publics Canada de Fort Nelson.

J. Coxford, Gérant de projet
Travaux Publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y.
Y1A 3A4

Téléphone: 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Violence...

(suite de la page 16)

mission combinent leurs connaissances et investissent leurs efforts afin d'améliorer le système sportif canadien. L'annexe «A» fournit les renseignements généraux concernant les membres de la Commission.

Une des principales activités de la Commission consiste à mettre en oeuvre une campagne de publicité, de promotion, de relations publiques et d'éducation à long terme qui vise à:

1) **encourager les Canadiens à faire preuve d'esprit sportif;**

et à

2) **changer les attitudes et le comportement des Canadiens qui acceptent la violence dans le sport ou en font montre, surtout au hockey.**

Les autres activités de la Commission prennent la forme d'initiatives communes avec les provinces, les organismes nationaux de sport, le Bureau des Jeux olympiques d'hiver de 1988 du Gouvernement du Canada, le Comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de Calgary (OCO), le secteur privé, la presse écrite, les réseaux de télévisions et les groupes de consommateurs.

Les activités courantes de la Commission sont confiées à son Secrétariat situé au siège du Sport Canada à Ottawa.

Le Programme pour l'Esprit sportif, qui comprend toutes les activités liées à l'esprit sportif lancées par la Commission, le Ministre Jelinek, le Secrétariat et Sport Canada dispose d'un budget global de 400 000$ pour 1987-1988. Une partie de ce budget est réservée aux efforts pour encourager le secteur privé à s'engager dans la campagne pour l'esprit sportif.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.N.R.), à la date limite indiquée dans les documents de soumission. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse et au même numéro de téléphone ou au 201, 269 rue Main, Winnipeg et Travaux Publics Canada à Yellowknife, T.N.O., sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 780196 - pour SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA
Cambridge Bay, T.N.-O.
Nouvelle résidence des infirmières

Les documents relatifs à la soumission peuvent être consultés auprès des bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Alberta; Winnipeg, Manitoba et Yellowknife, T.N.-O.

Date de fermeture: le mercredi 9 mars 1988

Dépôt: $250

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

AMENDEMENT A UNE SOUMISSION

PROJET: SP4646 - Réaménagement de la piste 11-29 Aéroport International d'Edmonton, Alberta

AVIS: est par la présente donné que la description des travaux a été amendée pour se lire:

«Le travail consiste à enlever et remplacer une épaisseur de de 75mm et de 15m de large de pavé d'asphalte».

VISITE DU SITE: Une visite du site aura lieu le 12 février 1988 à 19h au 6e étage de l'Aérogare, à l'Aéroport International d'Edmonton. Tous les contracteurs sont invités à y assister pour obtenir de plus amples détails.

Canadä

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous, et adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Travaux Publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h HNR, à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère indiqués ci-dessous, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 621059 pour ÉNERGIE MINES ET RESSOURCES CANADA
Resolute Bay (T.N.-O.)
Étude du plateau continental polaire
Logement des travailleurs

Date limite: le 17 mars 1988

Dépôt: 250$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.E., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 1100 Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201, Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 12e étage, 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario); aux bureaux de Travaux publics Canada à Yellowknife, Fort Smith, Hay River, et Inuvik (T.N.O-). Les documents de soumission peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary (Alberta); à Régina et à Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba); à Willowdale, (Ontario) et à Yellowknife (T.N.-O).

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

M. A. Berman
Chargé de projet adjoint
Téléphone: (403) 420-3152

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 88-59.**QCTV Ltd.** Secteur d'Edmonton et la région avoisinante (Alta.). REJETÉ - Une portion (0,01 $) de la majoration proposée du tarif mensuel de base de 0,13 $.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC - Avis public CRTC 1988-12.**PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA TÉLÉDISTRIBUTION** Conformément à l'alinéa 16(1(b) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil propose, pour fins d'observations du public, des modifications au règlement de 1986 sur la télédistribution (le Règlement), comme l'énonce l'annexe du présent avis. Cinq questions sont traitées dans ces modifications: la définition d'un service alphanumérique; l'ordre de priorité de la distribution des stations régionales affiliées de la Société Radio-Canada (la SRC), conformément à l'alinéa 9(1)e) du Règlement; la distribution de services alphanumériques au canal communautaire; la façon d'envoyer les avis d'augmentation de tarifs aux abonnés; et la conformité des versions française et anglaise du Règlement. Les observations au sujet de ce projet de modification doivent être reçues par le Conseil **au plus tard le 4 mars 1988** et être adressées par écrit au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2.

Canadä

Multiculturalisme...

(suite de la page 3)

dent à dire qu'il faut agir rapidement et prendre position en ajoutant qu'un isolement face à cette question pourrait être hautement négatif pour le future de la francophonie albertaine. D'autres croient de leur côté qu'il serait une erreur de bouder le multiculturalisme. Selon eux, le multiculturalisme, et ce, surtout en Alberta, a une puissance très considérable. À titre d'exemple, ils pointèrent la renaissance de l'identité ethnique en Alberta, de même qu'au gigantesque succès des dernières années du Festival du patrimoine d'Edmonton. De plus, ils ajoutèrent que le gouvernement Getty a plus d'une fois indiqué sa vision multiculturelle de l'Alberta. De par ceci, certains se posent sérieusement la question si un non au multiculturalisme est un oui à l'isolement des Franco-Albertains des centres de décisions de la province.

D'autres ont exprimé leur total désaccord face au multiculturalisme. De ceux-là, Boucher déclara que le multiculturalisme créerait une situation où les Francophones se détruiraient eux-mêmes résultant en un bain ethnique contre l'anglophonie. Le Doyen Bour y allait dans la même veine charactérisant le multiculturalisme de «danger fondamental pour les Francophones hors-Québec».

D'autre part; Deni Lorieau, du Commissariat aux langues officielles tente d'expliquer le dilemme dans ces mos: «Pour les Franco-Albertains, le multiculturalisme est un concept nouveau, un concept dont on n'a pas encore mesuré avec exactitude les implications pour la Francophonie Albertaine.» Faisant part de son point de vue envers le multiculturalisme. M. Lorieau est d'avis qu'une participation des Franco-Albertains est essentielle. La clé, selon lui, est de démontrer le multiculturalisme dans un environnement bilingue. «Il nous faut poursuit-il, tenir compte de la réalité canadienne qui est non seulement multiculturelle mais aussi bilingue.» De ce festival, il y voit plusieurs avantages: notamment, une chance inestimable de faire découvrir la francophonie aux Albertains. Il note aussi que le bilinguisme est difficile à négocier sans une participation des francophones. Ceux-ci se priveraient d'une belle opportunité de faire connaître leur position aux autres et leurs revendications passeraient inappercues comme ce fut le cas lors du Festival du patrimoine en 1986. «De plus, ajoute-t-il ce festival est une possibilité de se faire des fonds de l'ordre de 30 000$ à 40 000$ sur les ventes de produits et nourriture.»

D'autres ont suggéré que le pavillon francophone devrait-être gigantesque et devrait regrouper, sous une même tente, tous les groupes culturels francophones de l'Alberta (les Belges, Haitiens, Acadiens, etc.). Cela veut dire que le regroupement, contrairement au passé, serait linguistique au lieu d'être culturel. Quelques-uns ont critiqué cela, préférant s'en tenir à la formule culturelle.

Pour ce qui est du Edmonton Multicultural Society, et du Alberta Cultural Heritage Council, plusieurs croient qu'il est dans l'intérêt des Franco-Albertains de siéger au sein de celles-ci. Mais, à la différence du festival, ils soutiennent que chaque groupe culturelle francophone devrait siéger indépendamment de chacun. Ce qui n'est pas le cas présentement. Ceci amènera certains à se demander si ces deux organisations comprennent la notion du multiculturalisme. De plus, ils notèrent l'importance d'être près des centres de décisions. De cette façon, les francophones pourraient faire part de leurs opinions de même que de leur position aux autres groupes ethniques ainsi qu'aux représentants du gouvernement provincial qui assistent souvent aux réunions de ces deux organisations.

À l'issue de ce débat, deux propositions ont été suggérées aux membres de l'A.C.F.A. régionale. La première: l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton se doit de définir le multiculturalisme, et ce, non seulement au sein du Edmonton Cultural Society et de l'Alberta Cultural Heritage Council, mais aussi au sein de la communauté franco-albertaine. On veut assurer que la notion du multiculturalisme va être comprise par tout le monde. La deuxième proposition concernait la promotion d'un comité permanent et indépendant. Ses fonctions seraient: premièrement, d'assurer et d'organiser la participation francophone au Festival du patrimoine; et deuxièmement, de faire pression auprès du Edmonton Multicultural Society ainsi qu'à l'Alberta Cultural Heritage Council afin de faire inclure les autres groupes culturels francophones comme groupes autonomes au sein de ces mêmes organisations.

Finalement l'on décida, à la suite, d'un vote, de remettre cette discussion du multiculturalisme à la prochaine réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale; soit à janvier 1989.

La page de l'A.C.F.A.



Au revoir Yvon!

Nos meilleurs voeux t'accompagnent

L'A.C.F.A. provinciale

Beaucoup de francophones albertains le savent déjà. Le 15 février prochain, Yvon Mahé quittera le poste de directeur du bureau de l'éducation à l'A.C.F.A. provinciale pour occuper les fonctions de directeur de la nouvelle école française à Jean Côté.

C'est toute la francophonie albertaine qui y gagne. Bien sûr, à l'A.C.F.A., nous sommes malheureux de voir partir un précieux collaborateur. Yvon Mahé est un homme d'une grande sensibilité et d'une grande délicatesse. Ce qui ne l'empêche pas de défendre avec ferveur et ténacité les idéaux auxquels il croit. C'est un homme d'engagement et de combat qui sait réveiller en chacun de nous la fierté inaliénable d'être francophone. C'est un homme d'idées et un homme d'actions qui cherche toujours le difficile équilibre entre la fidélité aux principes et la recherche de solutions viables.


Yvon Mahé

Si la question de l'école française a suscité l'intérêt et l'engagement d'un si grand nombre de francophones albertains, c'est grâce au dévouement d'Yvon Mahé, à son inlassable travail de sensibilisation. Élèves, parents, enseignants et enseignantes, commissaires d'école, fonctionnaires, politiciens, tous les partenaires en éducation ont eu l'occasion de connaître et d'apprécier Yvon Mahé.

Si la question de l'école française a évolué à ce point, c'est parce qu'Yvon Mahé a incité les parents à s'organiser et leur a apporté son appui; il les a aidés à prendre en charge leurs revendications légitimes. Yvon Mahé a harcelé sans relâche les fonctionnaires et les politiciens pour que nos dirigeants répondent enfin de façon positive et constructive au mouvement des parents qui se dessinait et qui s'amplifiait.

En devenant directeur de l'école française à Jean Côté, Yvon Mahé continuera à travailler pour toute la francophonie albertaine, quoique de façon différente. Ce sera enfin l'occasion pour lui de mettre en pratique les principes pour lesquels il s'est si vaillamment battu; de contribuer à l'éclosion et à l'épanouissement d'une nouvelle école française en milieu rural, d'une école qui sera gérée par des francophones; de mettre la main à la pâte et de travailler à concrétiser cet idéal que nous partageons tous, d'une école française adaptée aux besoins des francophones en milieu minoritaire, d'une école comme point de ralliement et comme foyer de notre survivance et de notre développement.

C'est beaucoup mettre sur les épaules d'un homme. Cependant, Yvon Mahé a déjà fait la preuve que les tâches redoutables ne l'intimidaient pas, qu'il avait certainement le courage et les compétences nécessaires pour réussir.

L'A.C.F.A. provinciale tient ici à témoigner sa reconnaissance à Yvon Mahé pour tout le travail accompli. Nous lui souhaitons un directorat heureux, la collaboration pleine et entière de la communauté francophone de la région de la Rivière-la-Paix, et nous l'assurons de notre soutien le plus total dans cette entreprise.

